

24 heures 1003 Lausanne 021/ 349 45 45 https://www.24heures.ch/ Genre de média: Imprimé Type de média: Quotidiens et hebdomadaires Tirage: 33'714

Tirage: 33'714 Parution: quotidien



Page: 13 Surface: 98'456 mm²



Ordre: 1073023 N° de thème: 375009 Référence: 65db6cb3-c146-4736-a39c-37f30de55962 Coupure Page: 1/3

«Le monde scientifique pourrait perdre toute sa crédibilité»

Coup de gueule de Sébastien Rumley, professeur à Fribourg, qui dénonce les utilisations abusives de l'intelligence artificielle. L'expert appelle la communauté scientifique à réagir.

Simone Honegger

«Je suis choqué. La science évaluée par des pairs ne vaudra bientôt plus rien.» C'est le récent coup de gueule sur les réseaux sociaux de Sébastien Rumley, enseignant à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR) au sein de la HES-SO. En cause: des évaluations scientifiques générées, selon lui, par des IA. Ce professeur de génie logiciel raconte en avoir fait l'amère expérience dans le cadre de la conférence BDCAT2025 à Nantes, pour laquelle il a accepté d'être réviseur. L'événement s'adresse aux chercheurs du monde académique et industriel, notamment dans les applications liées au big data. Après avoir passé quelques heures à examiner trois articles, l'expert a comparé ses commentaires à ceux d'autres évaluateurs. «Sur les six autres évaluations, je parie que trois provenaient telles quelles d'une Gen-Al, explique-t-il sur LinkedIn. Comment je le sais? Deux d'entre elles n'ont pas réalisé que l'article était hors sujet.» Et de conclure: «Quel est l'intérêt d'organiser un processus d'évaluation si, au final, les articles sont notés par une IA?, s'interroge celui qui est aussi coresponsable du Swiss Al Center, un centre de recherche sur l'intelligence artificielle de la HES-SO. Autant sauter une étape et passer directement à la notation par IA. Les sociétés scientifiques doivent agir à ce sujet.» Entretien.

À la suite de vos soupçons, qu'avezvous entrepris? Avant même de les exprimer sur LinkedIn, j'ai décidé d'écrire aux organisateurs de la conférence. Une des évaluations, que je suspecte d'avoir été générée par une IA, a été faite par un membre du comité d'organisation. Je lui ai donc écrit un mail et j'attends toujours sa réponse. J'ai aussi écrit au président du jury, qui est théoriquement le garant scientifique du programme de la conférence. Il ne m'a pas répondu non plus.

Pouvez-vous faire davantage? Cet événement sur le big data est sponsorisé par l'ACM, Association for Computing Machinery, qui est une société savante regroupant de nombreux professionnels de l'informatique et normalement de bonne réputation. Je l'ai aussi contactée pour faire part de mes doutes quant au sérieux du processus de relecture. Cette fois, la réponse est tombée presque immédiatement. On m'a informé qu'une enquête peut être diligentée en déposant une plainte officielle. Ce que je vais faire. Il faut impérativement que les chercheurs qui recourent à l'IA - mais aussi ceux qui ne l'utilisent pas - se rendent compte des conséquences en cas d'utilisation abusive. Pour faire court: on est en train de scier la branche sur laquelle on est assis. Le monde scientifique pourrait perdre toute sa crédibilité.

En tant que réviseur, quelles sont les règles en matière de recours à l'IA? Si on est invité à rejoindre un jury d'experts, c'est pour faire valoir cette expertise, et donc, au-delà même des règles, mon avis est que l'IA ne devrait pas être utilisée. Il se trouve que l'ACM a publié une charte qui n'interdit pas l'usage de l'IA en soi, tant que l'outil est utilisé pour améliorer un contenu d'évaluation et sa lisibilité. La charte insiste surtout sur le respect de la confidentialité, qui pourrait être violée en copiant-collant le texte d'un auteur et en partageant ses informations dans un chatbot public.

Ces garde-fous sont-ils suffisants, selon vous?

Il faudrait déjà connaître l'existence de cette charte et la lire. Pour ma part, je l'ai découverte à la suite de l'ampleur des commentaires qu'a suscités ma publication. Ces chartes sont nouvelles et clairement peu connues de l'ensemble du monde scientifique. Manifestement, elles ne suffisent pas. En revanche, les règles y sont clairement formulées.

Plus généralement, mon expérience montre que nombre de mes confrères et consœurs n'ont pas compris le système dans lequel ils évoluent. Le principal atout du chercheur est sa crédibilité. Son expertise constitue sa plus-value.

D'un autre côté, il faut aussi comprendre que c'est tentant. Pour



24 heures

24 heures 1003 Lausanne 021/ 349 45 45 https://www.24heures.ch/ Genre de média: Imprimé Type de média: Quotidiens et hebdomadaires Tirage: 33'714

Tirage: 33'714 Parution: quotidien



Page: 13 Surface: 98'456 mm²



Ordre: 1073023 N° de thème: 375009 Référence: 65db6cb3-c146-4736-a39c-37f30de55962 Coupure Page: 2/3

prendre une analogie: vous avez dix minutes de retard sur votre planning et possédez une voiture capable de faire du 180 km/h. Vous pensez qu'il n'y a pas de radar. Il suffit donc d'appuyer sur l'accélérateur pour rattraper le retard. Mais en faisant cela, vous oubliez que les limitations de vitesse ne sont pas là pour vous faire manquer votre rendez-vous.

Quels bouleversements êtesvous en train de vivre dans votre milieu académique? C'est absolument déroutant. Nous avons dû revoir nos règles à l'HEIA-FR. À présent, n'importe quel travail demandé aux étudiants peut être suivi d'un interrogatoire pour vérifier si l'auteur l'a bien fait lui-même. Il m'est arrivé plusieurs fois de coincer

un étudiant qui a fait recours à l'IA sans esprit critique, en appuyant sur le champignon, pour reprendre mon analogie. Il a repris des concepts tels quels, sans même les comprendre. Le rôle de l'enseignant est de sensibiliser ses étudiants à la signification même de la plus-value de leur travail. Une IA ne peut apprendre qu'avec des informations déjà écrites. Par conséquent, quel employeur voudra payer un ingénieur si ce qu'il produit n'a rien d'original? Certes, des imposteurs existaient déjà avant l'intelligence artificielle, mais dorénavant, ce risque se voit démultiplié.

Mais comment faire face à cette nouvelle donne? Il va falloir faire du tri

dans cette surabondance de publications scientifiques. Et en cela j'y vois tout de même un aspect positif. À l'avenir, seules celles qui se distinguent pour leur qualité seront retenues. Pareil pour les conférences. Celles qui voudront garder leur réputation trouveront les fonds nécessaires pour proposer des comités de relecture composés de vrais experts, potentiellement rémunérés et dotés de «radars». Tout le reste ne sera que du bruit.

Y croyez-vous vraiment? Je n'ai pas le choix. Car l'alternative, c'est un monde où les contenus originaux n'émergent même plus au milieu des contenus artificiels. A-t-on réellement envie de cela?

«Le principal atout du chercheur est sa crédibilité. Son expertise constitue sa plus-value.» Sébastien Rumley Enseignant à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg

«L'alternative, c'est un monde où les contenus originaux n'émergent même plus au milieu des contenus artificiels. A-t-on réellement envie de cela?»



24 heures 1003 Lausanne 021/ 349 45 45 https://www.24heures.ch/ Genre de média: Imprimé Type de média: Quotidiens et hebdomadaires Tirage: 33'714

Tirage: 33'714 Parution: quotidien



Page: 13 Surface: 98'456 mm² **Hes**·so

Ordre: 1073023

N° de thème: 375009 Référence: 65db6cb3-c146-4736-a39c-37f30de55962 Coupure Page: 3/3



Le professeur insiste: «Quel est l'intérêt d'organiser un processus d'évaluation si, au final, les articles sont notés par une IA? On est en train de scier la branche sur laquelle on est assis.» Marie-Lou Dumauthioz